



Bio express

18/02/1963 : naissance à Issoudun
01/09/1990 : chef de service « Société »
à *Témoignage chrétien*
11/02/2011 : agréé par l'Académie des
écrivains publics de France
11/2014 : premières permanences à la Maison
de la justice et du droit (La Source) et au centre
pénitentiaire d'Orléans-Saran.

© MZ Cupillard

PASCAL MARTINEAU

« LES DÉTENUS PEUVENT TOUT ME DIRE »

PAR GOÛT DE L'ÉCRITURE ET DES RELATIONS HUMAINES, PASCAL MARTINEAU EST DEvenu ÉCRIVAIN PUBLIC. DANS LE CADRE DE CETTE ACTIVITÉ, IL SE REND CHAQUE SEMAINE AU CENTRE PÉNITENTIAIRE D'ORLÉANS-SARAN POUR AIDER LES DÉTENUS À RÉDIGER LEUR COURRIER. **SÉBASTIEN DROUET**

L'écrivain public se substitue totalement ou en partie aux personnes qui ont du mal à écrire, ou qui ont envie d'avoir une plus-value littéraire. Une activité que Pascal Martineau, ancien journaliste, exerce depuis 2011. L'éventail de ses interventions est large : courrier administratif, biographie, discours, page web, correction de mémoires, accompagnement numérique aussi quand il faut faire des démarches en ligne... Tout est possible dès qu'il s'agit de communiquer quelque chose par écrit à un tiers. Depuis novembre 2014, Pascal se rend une journée par semaine au centre pénitentiaire d'Orléans-Saran pour aider les détenu(e)s qui en ont besoin à rédiger un courrier, à leur demande ou sur prescription d'un conseiller d'insertion et de probation. « *Je les rencontre dans le parloir avocat du centre pénitentiaire. J'ai mon ordinateur, mon imprimante... Je rédige beaucoup de courriers aux juges pour des demandes de mise en liberté, au procureur de la République, au contrôleur général des lieux de privation de liberté, mais aussi des CV, des lettres de motivation, résiliations de bail, lettres à la banque. Ou encore du courrier interne pour avoir rendez-vous avec un coiffeur, un médecin. Car tout passe par l'écrit.* » Récemment, un monsieur qui s'exprime mal en français lui a raconté sa version des faits pour qu'elle soit écrite noir sur blanc avant d'être donnée à l'avocat. « *Les détenus me font confiance, et d'ailleurs je suis tenu au secret professionnel. Ceux qui ne savent pas écrire sollicitent les co-détenus, jusqu'à ce que ça devienne trop personnel. Dans ce cas, ils font appel à moi. Ils peuvent tout me dire. Je ne suis pas là pour les juger.* » Mesurant l'aide qu'il apporte, Pascal Martineau n'a pas choisi d'intervenir dans ce cadre par hasard : « *Tout ce qui touche à la liberté et à la dignité des êtres humains m'importe. Je voulais amener ma part d'humanité dans ce milieu qui en manque cruellement. Et participer à la réinsertion des détenus. Mieux la sortie est préparée, moins il y a de risques de récidive.* » ●

Émotions

Sans juger, on peut imaginer ce que peuvent ressentir des personnes en détention qui, parfois, ne sont encore que prévenues. « *Des gens ont plein de problèmes en tête, ils sont déboussolés,* raconte Pascal Martineau. *J'ai fait une lettre à une dame pour le juge d'instruction, en mettant noir sur blanc ce qu'elle ressentait, elle était très émue. Ils sont heureux d'avoir quelqu'un capable de mettre en mots leurs émotions, leurs attentes.* »

lesmotspourledire.fr